



CERTIFICAT DE TRAVAIL

Je, soussigné, atteste que

Madame Chiara RODUIT BEN ALI

née le 29 mars 1985, a effectué au sein de notre institution des veilles (11) comme **surveillante-veilleuse remplaçante du 17 août 2007 au 1^{er} juillet 2008.**

La Maison d'enfant La Feuillère du Mont-sur-Lausanne accueille, en internat d'éducation spécialisée, 24 enfants et adolescent(e)s âgés de 6 à 16 ans, confrontés à des difficultés personnelles, familiales et sociales, associés à d'importants troubles de comportement mais en capacité de suivre leur scolarité dans une école publique. Les enfants sont placés soit à la demande de leurs parents sur une base volontaire, soit par le biais de mandats judiciaires. Cette institution privée, reconnue d'utilité publique sans but lucratif, est subventionnée par le Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud et par l'Office fédéral de la justice.

Dans le cadre de sa fonction de surveillante-veilleuse pendant la nuit de 22.00h à 06.30h, elle devait assurer la sécurité des enfants et des lieux, rester disponibles pour répondre aux demandes des enfants (maux, cauchemars, difficulté d'endormissement), intervenir lors de comportements inadéquats. En cas nécessité, elle pouvait réveiller l'éducateur de veille pour conseils ou co-intervention.

Madame Chiara RODUIT BEN ALI, dans le cadre de cette fonction, a fait preuve de souplesse et de disponibilité, avec un bon sens des responsabilités. Elle a su rapidement établir un contact direct, chaleureux et ferme à la fois, avec les enfants. Nous avons apprécié sa bonne résistance nerveuse.

Elle nous a quitté à sa demande pour se consacrer à la réalisation de sa formation professionnelle. Elle reste liée au devoir de discrétion à propos des histoires personnelles et familiales des enfants qu'elle a côtoyés.

Le Mont-sur-Lausanne, fait à sa demande le 25 juin 2010

Ph. Gresslin, directeur